

# LES JURIDICTIONS DU TRAVAIL EN ESPAGNE\*



## RÉSUMÉ

En Espagne, l'ordre juridictionnel social, qui tranche à la fois les litiges de droit du travail et ceux de la sécurité sociale, applique le droit de la procédure du travail et, à titre supplétif, le droit de la procédure civile. Cet article analyse les principes constitutionnels qui régissent l'activité juridictionnelle, ainsi que les principes directeurs de la procédure du travail.

*Mots clés : Juridictions du travail, réserve de juridiction, droit d'obtenir la protection effective des juges et des tribunaux, principes de la procédure du travail.*

## ABSTRACT

In Spain, the social order of the jurisdiction, which settles both labour law and social security disputes, applies the law of labour procedure and, in addition, on the absence of specific provisions, the law of civil procedure. This article analyses the constitutional principles governing jurisdictional activity and the guiding principles of labour procedure.

*Keywords : Labour Courts, Reservation as to Jurisdiction, Due Process of Law, Principles of Labour Procedure.*

---

\* Une première version de l'article a été présentée, sous forme de communication, au colloque international sur la justice prud'homale organisé par le professeur Sébastien Tournaux, les 4-5 octobre 2018, au Comptasec, Université de Bordeaux.